



Fraction

**Lola Artigao, Lucien Max,
Annette Willems-Kirsch**

Administration communale de Schengen
Collège des Bourgmestre et Échevins
75, Wäistrooss
L-5440 REMERSCHEN

Commune de Schengen, le 10 juillet 2026

Initiative BZ#19_2026

Monsieur le bourgmestre,
Messieurs les échevins,

Les conseillers communaux de la fraction « Besser Zesummen » ont le plaisir de vous soumettre en annexe l'initiative suivante concernant :

l'organisation d'une réunion publique de présentation du projet de transformation du hall sportif à Elvange

Cette demande motivée se base sur l'article 13 de la loi communale du 13 décembre 1988, version consolidée applicable au 14/08/2023.

Tout en priant le collège des bourgmestre et échevins d'y répondre et de la porter à l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil communal.

Dans cette attente nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos salutations les plus respectueuses.

Pour la fraction Besser Zesummen,

Annette Willems-Kirsch
Conseillère communale

Initiative BZ#19_2026

Concernant l'organisation d'une réunion publique de présentation du projet de transformation du hall sportif à Elvange

**Introduite par la fraction Besser Zesummen
le 10 juillet 2026**

Projet de transformation du hall sportif à Elvange

- + Extension du hall sportif par l'architecte Valente
- + Buvette avec vue sur la salle
- + Toilettes : accessible au public en cas d'ouverture du hall sportif



Extension du hall sportif - Valente architecture

Source : <https://www.schengen.lu/wp-content/uploads/2026/07/Participation-citoyenne-Presentation-2026-07-06-v2.pdf>

Initiative BZ#19_2026

Concernant l'organisation d'une réunion publique de présentation du projet de transformation du hall sportif à Elvange

**Introduite par la fraction Besser Zesummen
le 10 juillet 2026**

Organisation d'une réunion publique de présentation du projet de transformation du hall sportif à Elvange

Le projet de construction du nouveau hall sportif constitue un investissement majeur pour notre commune. Par son importance financière, sa contribution à la modernisation des infrastructures sportives communales et son intérêt pour les associations sportives, les établissements scolaires et l'ensemble des habitants, ce projet mérite une information complète et transparente de la population.

La **présentation publique** de ce projet permettrait aux citoyen·ne·s de prendre connaissance des objectifs poursuivis, des caractéristiques du projet, de son calendrier de réalisation et de son coût. Elle contribue également à renforcer la **transparence de l'action communale** et à favoriser une meilleure compréhension des décisions prises par le conseil communal.

Par conséquent, la fraction Besser Zesummen propose au conseil communal de délibérer sur l'organisation dans un délai raisonnable d'une **réunion publique consacrée à la présentation du nouveau projet du hall sportif**.

Par cette initiative, Besser Zesummen souhaite renforcer la **participation citoyenne** en associant les habitants à la conception des infrastructures qui répondent à leurs besoins, en les impliquant dans les projets d'aménagement urbain et en soutenant leur **contribution aux décisions politiques** qui concernent le développement et l'avenir de la commune.

De plus, cette démarche offre aux riverains et aux habitants la possibilité de poser leurs questions, d'exprimer leurs attentes et de formuler leurs observations concernant le projet, favorisant ainsi, in fine, le **dialogue constructif avec les citoyen·ne·s**.

Nous demandons dès lors au conseil communal de soutenir cette démarche et de se prononcer favorablement en faveur de sa mise en œuvre.